



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0233

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Filière Sciences de la vie - Convention de financement 2008 avec l'association Lyonbiopôle - Projet de conférence internationale "réponse aux urgences de santé publique en milieu urbain"

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégies économiques

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagonne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

Séance publique du 24 septembre 2008**Délibération n° 2008-0233**

commission principale : développement économique

objet : **Filière Sciences de la vie - Convention de financement 2008 avec l'association Lyonbiopôle -
Projet de conférence internationale "réponse aux urgences de santé publique en milieu urbain"**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction marketing et stratégies économiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Rappel du contexte

Dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'entreprise, la Communauté urbaine a fait le choix de développer la filière Sciences de la vie avec l'ambition de positionner Lyon parmi les cinq pôles européens les plus dynamiques : Oxford-Cambridge, Heidelberg-Munich, Swiss Biotech ou encore Medicon Valley.

Depuis une dizaine d'années, des efforts importants ont ainsi été réalisés par la Communauté urbaine pour encourager le développement d'un pôle Sciences de la vie avec notamment :

- la structuration d'un cancérépôle Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes officiellement lancé en décembre 2002, avec la mise en place d'une nouvelle tête de réseau lancée en 2004,
- la labellisation, en juillet 2005, d'un pôle de compétitivité mondial Lyonbiopôle, centre d'excellence en diagnostic et vaccin,
- la labellisation, à la fin 2006, du Réseau thématique de recherche avancée (RTRA) Innovations en infectiologie et au début 2007 des Réseaux thématiques de recherche et de soins (RTRS) Synergie Lyon Cancer et NeuroDis (Neurosciences, Handicap neurologique),
- la création du service Lyon BioAdvisor® pour accompagner les entreprises dans leurs projets de développement et de partenariats,
- la mise en place d'un immobilier dédié aux activités de biotechnologies, en particulier Bioparc Lyon,
- et l'organisation, tous les deux ans à Lyon, du forum mondial des sciences du vivant, BioVision, et de sa convention d'affaires BioSquare.

Projet

BioVision organise en amont de la séance plénière, en mars 2009, des pré-conférences visant à préparer les débats ultérieurs. Dans ce cadre, Lyonbiopôle, avec le soutien du bureau lyonnais de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a souhaité animer l'une d'entre elles sur le thème de la réponse aux urgences de santé publique en milieu urbain, les 29 et 30 octobre 2008.

Cette conférence s'inscrit parfaitement dans le cadre des missions d'animation du territoire qui sont confiées à l'association Lyonbiopôle. Lyonbiopôle, en tant que pôle de compétitivité mondiale, est connu et reconnu comme un acteur majeur dans le domaine de l'infectiologie par les experts internationaux, et notamment ceux qui participeront à cette conférence. Il s'agit d'une opération d'envergure internationale et le pôle de compétitivité est l'acteur du territoire le plus visible et légitime sur la scène mondiale.

Lyonbiopôle héberge en son sein les meilleurs chercheurs, industriels et experts en immunologie. C'est pourquoi l'association d'animation de pôle, Lyonbiopôle, dispose d'une totale légitimité dans l'organisation de cette manifestation qui réunit de nombreux experts sur un domaine très pointu.

Cette conférence réunira, dans les bureaux de l'OMS de Lyon, 50 à 60 participants : autorités municipales des grandes agglomérations, professionnels associés, grands acteurs de santé publique et acteurs du secteur privé autour du risque de pandémie en milieu urbain, risque qui s'accroît parallèlement à la croissance et à l'urbanisation très rapide de la population mondiale.

Il s'agit là d'un échange d'expériences concrètes (SRAS, Anthrax, la dengue à Delhi, etc.), de débats, partenariats entre experts et acteurs concernés ainsi qu'une sensibilisation des médias et du grand public.

Cette pré-conférence du forum BioVision 2009 devrait aboutir à l'édition d'un guide technique livré lors du forum en mars prochain.

Cette manifestation est l'occasion de dynamiser la problématique liée aux infections. Elle permettra de créer un événementiel de haut niveau à Lyon autour de la filière Sciences de la vie en réunissant des experts du secteur et en associant deux acteurs clés que sont Lyonbiopôle et l'OMS.

Pour la Communauté urbaine, seule collectivité locale associée à l'événement, l'objectif est que ce moment soit perçu et reconnu comme une conférence d'experts permettant de conforter l'implication de la métropole dans le secteur des Sciences de la vie et illustrant la qualité de son soutien.

Le budget 2008

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
déplacements	31 000	Communauté urbaine	40 000
hôtel	5 700	fondation Mérieux	3 100
traiteur, réception	6 050	OMS	20 000
communication et média	15 350		
frais généraux	5 000		
total	63 100	total	63 100

Il est donc proposé de soutenir l'organisation de cet événement et de verser une subvention de 40 000 € à Lyonbiopôle en 2008 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention de 40 000 € à Lyonbiopôle en 2008 pour l'organisation de la conférence internationale "réponse aux urgences de santé en milieu urbain".

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention 2008 avec Lyonbiopôle précisant la modalité de versement suivante : un seul versement sera effectué après notification de la convention, la transmission du budget prévisionnel et d'une demande de versement.

3° - La dépense correspondante sera imputée aux crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1 294.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.